

SYNTHESE D'AUDIT

C.H. LA CHARTREUSE

Région : Bourgogne Franche-Comté
Département : Côte d'or
Propriétaire : Etablissement public autonome
Entreprise prestataire (s'il y a lieu) :
Superficie (ha) : 26
Typologie : Parcs et squares



Evaluation

Note globale :

69/100

Note détaillée :

Structure du site	Sol	Eau	Faune / Flore	Matériaux & mobiliers / Matériels & engins	Formations	Public
8/8	14/16	15/16	19/24	3/16	5/10	5/8

CRITERES REDHIBITOIRES	COMMENTAIRE
Aucun sol à nu (sauf justification pour motif écologique)	Aucun sol à nu, paillage de nombreux massifs
Évaluation des besoins en eau en fonction du climat, du sol et des plantes	Pas d'arrosage sauf les jardinières et massifs de plantes saisonnières
Fontaines en circuit fermé (sauf pour raison sanitaire)	Pas de fontaines
Mesures de préservation de la biodiversité	De très nombreuses mesures : fauche tardive, zones refuges,...
Absence de traitements avec des produits phytosanitaires (issus de la chimie de synthèse et dangereux pour la faune auxiliaire ou l'environnement)	Pas de traitements
Mesures pour la réduction de la production de déchets verts	Tonte mulching, fauche tardives, compost
Existence d'un plan de formation annuel ou pluriannuel (avec des thématiques écologiques)	Plan de formation pluriannuel

Auditeur : Lorraine AGOFROY (AGROSTIS)

Date de l'entretien de politique générale : 27/09/2018

Date de l'audit : 27/09/2018

Avis général sur la labellisation :

Favorable

Défavorable

Avis général de l'auditeur

Construite en 1383 par le Duc de Bourgogne, la Chartreuse est érigée pour accueillir moines et tombeau de la famille. Depuis la révolution, quelques vestiges subsistent : puits de Moïse et portail de la chapelle. A la fin du 19ème siècle, la Chartreuse a été retenue pour devenir le lieu d'accueil de l'asile d'aliénés départemental de la Côte d'Or. La vocation de ce site est d'apporter aux malades psychiques des espaces verts diversifiés pour leur bien-être. Motivé par la ville de Dijon dans le cadre d'une labellisation de l'ensemble des sites de la trame verte de la ville, le centre hospitalier La Chartreuse a répondu présent à l'obtention du label EcoJardin. De gros efforts de ont été consentis par l'équipe pour arriver à remplir les conditions du label.

Points forts

Structure du site

Depuis 2015, la gestion différenciée est mise en place sur l'espace mais également l'arrêt des pratiques phytosanitaires.

Sol

Analyse du sol a été réalisé sur différents type de lieux du site qui permet d'en adapter la gestion. Tous les massifs sont paillés en fonction des besoins. Le désherbage est essentiellement manuel et thermique.

Eau

Seules les plantes saisonnières sont arrosées.

Les végétaux sont adaptés au climat et ne nécessitent pas d'eau. Seules les jeunes plantations sont arrosées.

Faune / Flore

Le site a mis en place de nombreuses actions de comptage : programme Florilège, convention avec la LPO,... Cela abouti à la découverte de la Bythinelle de Dijon (liste rouge). Des actions de préservations en découlent : création et protection des habitats, secteurs d'implantation de prairies fleuries de plantes indigènes.

Arrachage avec racines systématique des plantes invasives.

Lors de renouvellement, la préférence est donnée aux plantes indigènes suivant la classification de l'espace (plus horticole en classe 1).

Implantation depuis plusieurs années d'une prairie de fauche coupée fin septembre.

A l'étude, l'écopaturage.

Aucunes actions sur le bief que la surveillance et l'arrachage éventuel d'apparition de plantes invasives.

Bonne gestion des déchets verts en exportation.

Equipements et matériaux / Matériels et engins

Marché d'achat de mobilier prenant en compte le respect de l'environnement.

Eclairage éteint la nuit.

Inventaire du matériel comprenant du matériel électrique.

Lors du renouvellement de matériels, le choix se porte sur du matériel électrique.

Formations

De nombreuses formations ont été faites par les agents sur les thèmes de la gestion différenciée, taille raisonnée, fleurissement durable, plantes couvre-sol, gestion de la ressource en eau, désherbage alternatif, favoriser la biodiversité, gestion des arbres fruitiers, élagage,... Les agents se forment aussi mutuellement sur la reconnaissance de végétaux, la gestion de certaines plantes...

Public

Site sécurisé (arbres et jeux) et les informations succinctes mais suffisantes.

Présence de jardins thérapeutiques impliquant trois agents formés à l'hortithérapie.

Partenariat avec la LPO permettant à des résidents de participer à l'observation et à la fabrication de nichoirs.

Points faibles

Structure du site

Néant

Sol

Pas de suivi des éléments de la biodiversité des sols (suivi de vers de terre, carabes, etc.)

Eau

Pas de document de suivi des fuites d'eau.

Faune / Flore

Pas de cahier des charges pour l'achat des plants et semences.

La taille des arbustes n'est pas toujours raisonnée.

Les arbustes sont taillés de manière stricte pas toujours à la bonne saison (période de nidification).

La tonte est effectuée de manière concentrique.

Espace de dépôt de déchets verts sur site en gestion peu adaptée.

Equipements et matériaux / Matériels et engins

Pas de cahier des charges incluant le respect de l'environnement pour l'achat des produits d'entretien, les matériaux et les bois.

Pas d'alternatives à l'éclairage classique (source d'énergie, type d'ampoule, mode d'alimentation, etc.)

Pas de suivi des consommations de carburants et d'huiles.

Formations

Il manque des formations sur les thèmes de la connaissance et la préservation des sols ; Origine, provenance, économie d'énergies et nuisances dans l'utilisation des matériels.

Public

Pas de suivi de la qualité d'accueil.

Pas de sensibilisation des usagers du site sur les déchets.

Préconisations de l'auditeur en vue de l'amélioration de la gestion écologique du site

L'objectif premier est de pérenniser toutes les bonnes pratiques mises en place en particulier la transmission aux nouveaux personnels de l'équipe du site.

Les éléments de progression pourraient être les suivants :

Structure du site :

- Continuer dans le sens du label EcoJardin

Sol :

- Réaliser un suivi des éléments de la biodiversité des sols (suivi de vers de terre, carabes, etc.)

Eau :

- Formaliser les relevés de détection de fuites d'eau.

Faune/Flore :

- Mettre en place un cahier des charges pour l'achat des plants et semences.
- Réaliser des tailles raisonnées sur les lieux où le végétal le permet.
- Faire encore évoluer les fleurissements saisonniers en implantant progressivement de plus en plus de plantes vivaces, voir à terme, supprimer complètement certaines jardinières.
- Les tontes et fauches préservant la faune sont à mettre en place en créant des îlots refuges et des espaces où la fauche ne sera pas réalisée.
- Dans les parties boisées, favoriser la régénération naturelle des strates.
- Sur le site de dépôt de déchets verts, mettre en place un protocole de gestion du compost.

Equipements et matériaux :

- Mettre en place un cahier des charges pour l'achat des produits d'entretien, les matériaux, les bois, le matériel et les engins incluant le respect de l'environnement.
- Engager une réflexion sur la rationalisation de la consommation au niveau de l'éclairage.
- Continuer l'achat des matériels électrique (sécateur,...) lors du remplacement de ceux-ci.
- Formaliser les consommations d'huiles et de carburant.

Formation :

- A réaliser : Connaissance et la préservation des sols ; Origine, provenance, économie d'énergies et nuisances dans l'utilisation des matériels.

- Accentuer les formations sur les thématiques d'EcoJardin en interne. Continuer les échanges de pratiques entre les agents du site.

Public :

- Effectuer un sondage auprès de résident sur la qualité et les aménagements du site.
- Une sensibilisation au tri des déchets est à organiser avec la participation des résidents (compostage des déchets de restauration).

